

12 heures de Chartres Vélobiles Lunar cup - Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet 2018

Le Vélobile Club de France organise une compétition d'endurance sur 12 heures à Chartres durant la nuit du samedi 30 juin au dimanche 1^{er} juillet 2018.

Cette manifestation se déroulera à l'occasion de la « Chartres Solar Cup 2018 » rue Réaumur 28000 Chartres (Jardin d'entreprises).

Elle se courra par équipe de 2 vélobiles ou streamliners qui tourneront en relais.

Il est également possible de courir ces 12 heures en solo.

Le nombre de vélobiles tournant ensemble sur le circuit est limité à 20. Soit un total de 40 compétiteurs au maximum (Sera ajusté en fonction des inscriptions solo).

La compétition donnera lieu à un classement final séparé entre les différentes catégories.

Programme

Des qualifications seront organisées sur environ 1 heure pour permettre aux pilotes de prendre la mesure du circuit et établir la grille de départ.

Le départ sera de type 24h Du Mans c'est-à-dire les Vélobiles disposés en épi d'un coté de la piste et les pilotes en face de leur véhicule de l'autre coté de la piste.

Déroulement de la course :

-Le samedi :

18h00 à 19h00 : Essais qualificatifs

19h30 : départ de la course

-Le dimanche :

07h30 : Arrivée

Participation

La compétition est ouverte à tous les vélobilistes Français ou étrangers, les vélobiles utilisés seront classés en 3 catégories :

- Les vélobiles exclusivement à propulsion musculaire.
- Les streamliners (2 roues entièrement caréné)
- Les vélobiles à assistance électrique (batterie type 48 volts maxi).

Le nombre de participants est limité à 40 soit 20 équipes de 2.

Ce nombre de 40 pourra varier à la baisse selon le nombre d'inscriptions en solo

Une licence d'une fédération cycliste ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an sera exigé.

La participation est payante et nécessite une inscription par équipe.

L'inscription sera effective après réception et validation des engagements par les organisateurs.

Chaque équipe sera tenue de fournir un commissaire de piste, il suffit d'être en possession d'un permis de conduire.

Règlement de la course

Le circuit utilisé est celui de la « Chartres Solar Cup » soit 1600m sans réelle difficulté (différence de hauteur entre le point le plus haut et le point le plus bas 7 m) et comportant quatre virages à droite de rayon minimum 11 mètres. Il est tracé sur le site du Jardin des Entreprises rue Réaumur à Chartres (28).



Les changements de pilotes et véhicules sont effectués dans la zone dédiée au niveau de la ligne de départ.

Le classement sera établi en fonction du nombre de tours effectués par chaque équipe et par catégorie.

Pour la catégorie vélobiles à assistance électrique, en plus du nombre de tours effectués, la consommation électrique sera prise en compte pour établir le classement.

Un stand sera attribué à chaque équipe.

Les temps de course de chaque pilote sont laissés au libre arbitrage de chaque équipe.

L'éclairage est obligatoire à l'avant et à l'arrière de chaque vélobile, tout défaut constaté durant la nuit sera motif d'interdiction de circulation.

Chaque participant roule à ses risques et périls, l'organisateur déclinant toute responsabilité en cas d'accident.

Le port du casque rigide avec jugulaire fermée est obligatoire pour ceux qui roulent sans le toit.

Chaque participant est tenu d'avoir un cycle en parfait état de fonctionnement. La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas d'accident ou de défaillance technique.

Des informations complémentaires seront fournies à tous les inscrits environ 1 mois avant la date de l'évènement (lieu de repos, toilettes, point d'eau etc...).

Numéros d'urgence :

du responsable associatif : 06.30.03.39.72

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier en cas de force majeure et pour des raisons de sécurité.

12 hours of Chartres Velomobile Lunar Cup – Saturday June 30th and Sunday, July 1st, 2018

The Velomobile Club de France organizes an endurance competition in Chartres on 12 hours during the night of Saturday 30 of June to Sunday, 1st of July, 2018.

This event will be held on the occasion of the "Chartres Solar Cup 2018" rue Réaumur 28000 Chartres (Business Garden).

It will run in teams of 2 velomobiles or streamliners that will race in relay.

It is also open to cyclists who want to ride this 12 hours race alone.

The number of velomobile in the same time on the racetrack is limited to 20. A total of 40 competitors maximum (could be adjusted depending of solo registration).

The competition will result in a final ranking..

Program

Qualifications will be held for about one hour to allow pilots to take the measure of the circuit and to establish the starting grid.

The start will be of 24 hours of Le Mans type that is to say, the velomobile placed spike on one side of the track and the drivers in front of their vehicle on the other side of the track.

Conduct of the race:

-On Saturday:

6:00 p.m. to 7:00 p.m.: Qualifying practice

7:30 p.m.: The start of the race

-On Sunday:

07:30 Arrival

Commitment

The competition is open to any French or foreign velomobilistes, the velomobiles used will be classified in 3 categories:

- Velomobiles exclusively human powered.
- Streamliners (2 wheels fully-streamlined)
- Velomobiles with e-assist (battery type 48 volts max).

The number of participants is limited to 40 or 20 teams of 2.

This number could be adjusted downward depending of solo registration.

A license from cycling federation or a medical certificate of non-cons to the practice of cycling in competition dating less than one year will be required.

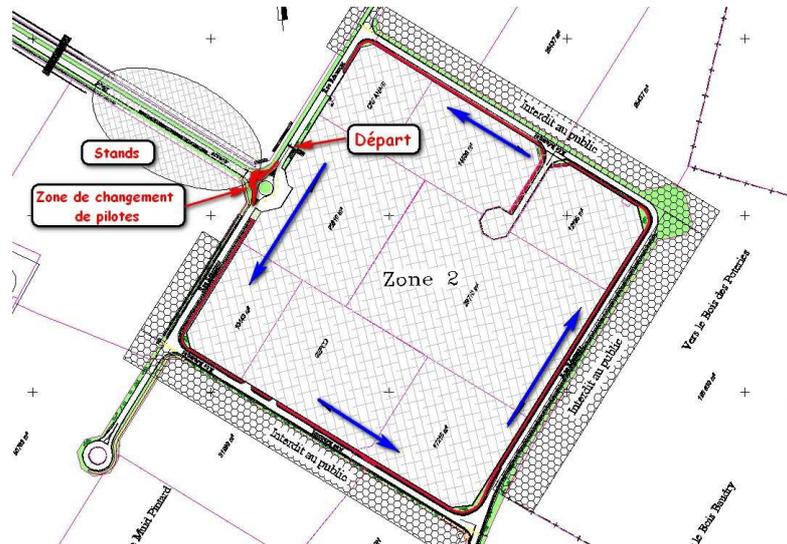
Participation is not free and requires registration per team.

Registration will be effective upon receipt and validation of commitments by the organizers.

Each team will be required to provide a helper, just be in possession of a driver's license.

Rules of the race

The race track used is the one of "Chartres Solar Cup". It is 1600 m long without real difficulty (difference in height between the highest point and the lowest point is 7 m) with four right turns of minimum radius 11 meters. It is drawn on the site of the industrial area of the Jardin des entreprises, rue Réaumur in Chartres (28).



Changes in drivers and vehicles takes place in the dedicated area located at the starting line.

The ranking will be based on the number of laps completed by each team and by category.

For category velomobiles with e-assist in addition to the number of laps completed, the power consumption will be considered for ranking.

A stand will be awarded to each team.

Each driver running times are left to the free arbitration of each team.

The lighting is required at the front and rear of each velomobile, any defects found during the night, will be a reason to ban to continue the race.

Each participant is cycling at his own risk; the organizer declines all responsibility in case of accident.

Wearing a rigid helmet with chinstrap closed is highly recommended for those who ride without the roof.

Each participant is required to have a cycle in perfect condition. The responsibility of the organizers cannot be held in case of accident or technical failure.

Further information will be provided to all registered approximately one month before the date of the event (resting place, toilets, water etc ...).

Emergency numbers:

Head of the organization: 00 33 6.30.03.39.72

Firefighters: 18 or 112

Samu: 15

Police: 17

This Regulation shall be considered accepted upon registration.

The organizers have the right to change it in case of force majeure and for safety reasons.